

Compte Rendu de l'assemblée plénière extraordinaire du 19/02/2025

Présents :

- En distanciel : Gabriel LASGUES, Céline BELLANGER, Léonie CHOUAT, Nathalie VALIERE, Noémie PETTENUZZO, Zadig BALLELIO, Emilie LAMOTTE, Gilhem ROQUES, Thomas Da CRUZ, Xavier MARTIN
- Sur site : Jérôme-Henri BAUDET, Axel LOSCERTALES

Ordre du jour :

- Vote du taux de financement des projets déposés dans le cadre de l'appel à projet PE ;
- Vote visant à recommander ou non la parité des bénéficiaires étudiants des projets financés dans le cadre de l'appel à projets du PE ;
- Vote du compte rendu de l'assemblée plénière du 28/11/2024 ;
- Vote du compte rendu de l'assemblée plénière du 06/02/2025 ;
- Diffusion du questionnaire de retour sur les dynamiques de travail au sein du Parlement étudiant

Synthèse de la séance :

La réunion du Parlement étudiant a porté sur la validation de la répartition budgétaire de l'appel à projets, discutant des défis liés au financement et adoptant des recommandations pour encourager la diversité et la parité dans les projets étudiants. Les participants ont approuvé les procès-verbaux des assemblées précédentes et abordé des questions organisationnelles, notamment concernant le poste de correspondant de l'Observatoire de la Vie Étudiante. La séance s'est conclue par une réflexion sur le mandat écoulé et la préparation des prochaines élections, soulignant l'importance de la transmission et de l'amélioration continue de l'instance.

Prochaines étapes

1. Validation de la répartition budgétaire de l'appel à projets La réunion a principalement porté sur la validation de la répartition budgétaire de l'appel à projets. Parmi les 23 projets déposés, 19 ont été financés pour un montant total de plus de 200 000 euros, bien au-delà des 101 000 euros initialement prévus. Les projets retenus concernent des thématiques variées telles que l'accueil et l'intégration, le sport et la culture. Trois projets ont été rejetés en raison de leur manque de pertinence ou d'intérêt pour la communauté étudiante.

2. Recommandations en faveur de la diversité et de la parité Le Parlement étudiant a également discuté et voté des recommandations pour favoriser la diversité des membres impliqués dans les projets. Une clause a été proposée afin d'encourager une représentation d'au moins 50 % de membres provenant d'universités différentes. Par ailleurs, une recommandation sur la parité des bénéficiaires a été adoptée, malgré certaines réserves exprimées par les participants. Il a été précisé que ces mesures restent des recommandations et non des obligations contraignantes.

3. Questions organisationnelles et fin de mandat Les procès-verbaux des réunions précédentes ont été approuvés, avec une abstention de Nathalie Valière, absente lors des dernières sessions. Une discussion a également eu lieu sur le poste de correspondant de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), confirmant qu'il reste un membre de droit mais doit être occupé par un établissement autre que celui de la commune.

4. Clôture du mandat et prochaines étapes. Le Parlement étudiant a conclu son mandat par une dernière séance plénière. Un questionnaire anonyme a été diffusé pour recueillir les retours des élus sur le fonctionnement de l'instance. La prochaine séance d'installation est prévue pour le 10 avril. Une campagne de communication sera lancée afin d'encourager la participation aux élections à venir.

Votes :

- Taux de financements de l'AAP PE : adopté à l'unanimité
- Recommandation de l'incitation à la parité dans les projets : adopté avec une voix contre
- CR de la plénière de novembre 2024 : adopté avec une abstention
- CR de la plénière de Janvier 2025 : adopté avec une abstention